QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : SIAEP CHEVRY - FEROLLES ATTILLY B

L'eau distribuée a présenté un dépassement ponctuel de la limite de qualité pour certains pesticides sans toutefois nécessiter de recommandations d'usage. Elle a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les autres paramètres physicochimiques et 2023 bactériologiques analysés dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : A

Votre réseau est alimenté par un captage : ANNET SUR MARNE 1. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (FEROLLES-ATTILLY en partie), soit 770 personnes. Le responsable des installations est : SIAEP CHEVRY-FEROLLES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ EAU FRANCE BRIE COMTE ROBERT » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Nombre de prélèvements : 13 Conformité: 100 %

Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2022, 2023

Très bonne qualité

Absence exigée.

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de

substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle

Nombre de prélèvements : 143 Valeur moyenne: 17,9 mg/L Valeur maxi: 34 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B

épassement ponctuel de la limite réglementaire

Nombre de prélèvements : 15 Conformité: 93 %

Nombre de substances recherchées : 552 Valeur maxi: 0,12 microgramme/L

(propyzamide)

Substance(s) non conforme(s): flufenacet; 2,6

dichlorobenzamide; propyzamide

Quelques conseils



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire

ADOUCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques



Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne: 0,18 mg/L Valeur maxi: 0,24 mg/L



Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un

Nombre de prélèvements : 232 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0,47 NFU



Bonne qualité

Elément d'origine industrielle ou pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 19 Valeur moyenne: 19,9 microgramme/L Valeur maxi: 50,6 microgramme/L



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/08/2024

UDI 077002087

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité (ou d'une valeur de gestion). Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 140 Valeur moyenne: 25,4 °f Valeur maxi: 35,9 °f

Agence Régionale de Santé Ile-de-France - Délégation Départementale de Seine-et-Marne - 13 avenue Pierre Point 77127 Lieusaint